

CONCOURS

Mon plus beau décor de Noël



La commission "cadre de vie" vous invite à participer au concours "Mon plus beau décor de Noël".

Comment participer ?

- Complétez le formulaire ci-dessous et signez le règlement au verso.
- Transmettez le formulaire complet à communication@mundolsheim.fr ou déposez-le en mairie avant le 12 décembre 2022.
- De nombreux lots sont à gagner !

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Description de votre décor (facultatif) :

.....

RÈGLEMENT

Mon plus beau décor de Noël



ARTICLE 1 : ORGANISATEUR DU CONCOURS

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la commune de Mundolsheim organise un concours de décorations de Noël.

ARTICLE 2 : OBJET DU CONCOURS

Le concours des décorations de Noël a pour but de donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féérique. Il a pour objet de sélectionner et de récompenser l'investissement et l'implication des Mundolsheimois dans la décoration de leur extérieur pour les fêtes de Noël. Ces réalisations sont le résultat d'une démarche volontaire.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à ce concours est gratuite et exclusivement réservée aux habitants de la commune de Mundolsheim. Les membres du jury sont exclus du concours. Les candidats au concours 'Mon plus beau décor de Noël' devront réaliser un décor bien visible depuis la rue. Ce décor peut être intérieur (derrière une baie) ou extérieur, sur le bâtiment ou son environnement, dans le domaine privé. Le jury se déplacera en journée pour noter les participants (les illuminations ne sont donc pas prises en compte).

Les Mundolsheimois désirant participer au concours doivent :

- Compléter le bulletin d'inscription disponible en mairie ou sur www.mundolsheim.fr
- Lire et signer le règlement du concours
- Les retourner mail à communication@mundolsheim.fr avant le 12 décembre 2022.

ARTICLE 4 : LE JURY

Le jury est présidé par Monsieur Jean-Claude Worrigen, conseiller municipal délégué et co-présidé par Madame Annick MARTZ-KOERNER, 1ère adjointe en charge du cadre de vie. Il est composé de membres du Conseil Municipal, principalement ceux de la commission cadre de vie.

Les éléments pris en compte pour la notation seront :

- La qualité : l'effet d'ensemble des décors
- Le sens artistique : l'harmonie des décors, la créativité et l'originalité.

ARTICLE 5 : DOTATIONS

Les candidats les mieux notés seront primés lors d'un moment convivial organisé pour l'occasion au courant du mois de janvier 2023. Une invitation leur sera envoyée.

ARTICLE 6 : DROIT A L'IMAGE

Le fait de participer au concours implique le consentement et l'autorisation donnés aux organisateurs d'utiliser les photos réalisées lors de la tournée du jury gratuitement sur tous supports de communication de la mairie.

ARTICLE 7 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription au concours entraîne, de la part des participants, l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury.

Je soussigné (e) Mme, M.
accepte les conditions du règlement du concours de décorations de Noël
de la commune de Mundolsheim.

Signature :

